AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-8-67 674381

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Boite Postale n° 20 — 31-BALMA

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Abonnement Annuel **25 F**

- Supplément n° 2 au bulletin n° 83 - Aveyron ....1967 - 20
- Supplément n° 1 au bulletin n° 83 - Ariège, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-&-Garonne ...1967 - 19

- A V E R T I S S E M E N T S -

VIGNE

• Mildiou - Black-rot :

En particulier dans les vignobles où se sont produites des pluies orageuses, parfois violentes : Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-&-Garonne, Lot, quelques secteurs du Tarn et de la Haute-Garonne, un traitement pourrait être mis en place dès réception. Choisir un produit très persistant.

• Vers de la grappe :

Le troisième vol d'eudémis est commencé dans les secteurs les plus précoces du département du Tarn (Ste Cécile notamment). Uniquement dans ces lieux, un traitement par poudrage à l'aide de produits de type préventif devrait être mis en place dès réception. Si l'on préfère employer un produit de type curatif, attendre quelques jours.

Ailleurs, attendre le bulletin suivant.

ARBRES FRUITIERS

• Carpocapse (Ver des pommes et des poires) :

Le second vol de papillons se poursuit avec une certaine intensité et des pontes parfois nombreuses sont déposées presque journellement. Effectuer un nouveau traitement dès à présent en respectant scrupuleusement la législation sur les limites d'emploi des produits.

• Tordeuse Orientale du pêcher (protection des fruits à pépins) :

Le "passage" de cet insecte, des vergers de fruits à noyaux vers les vergers de fruits à pépins est commencé. Des pontes ont été observées sur poire.

Dans les vergers de fruits à pépins situés à proximité de vergers de pêchers, mettre en place un traitement soigné dès réception en choisissant un insecticide efficace à la fois contre le carpocapse et la tordeuse orientale utilisé à la dose homologuée contre ce dernier ravageur.

P. 1. 136

CULTURES LEGUMIERES

. Melon :

Les pluies du début du mois ont pu déclancher des contaminations de cladosporiose et d'anthracnose et produire des conditions plus favorables au développement de l'oïdium.

Appliquer sur les cultures de demi-saison et tardives un traitement mixte à base de manèbe et d'un anti-oïdium.

. Mouche des semis (sur épinard et mâche) :

Traiter les semences par enrobage avec l'un des produits suivants :

- 2,5 g de M.A. pour 10 K de graines : Aldrine, Lindane
- 5 g de M.A. pour 10 K de graines : Chlordane
- 4 g de M.A. pour 10 K de graines : Heptachlore

. Mouche du navet :

Afin de lutter contre ce parasite, deux méthodes peuvent être employées :

1° - Désinfection des semences :

- Carbophénothion ou Diéthion, à raison de 60 grammes de matière active au Kilog. de graines.
- Trichloronate, à raison de 40 grammes de matière active au Kg de graines.

2° - Désinfection du sol par pulvérisation de :

- Carbophénothion	(60 grammes de matière active à l'are),
- Diazinon	(80 " " " " " "),
- Diéthion	(60 " " " " " "),
- Trichloronate	(25 " " " " " ").

par épandage de granulés, à base de :

- Diazinon	(80 grammes de matière active à l'are)
- Trichloronate	(25 " " " " " ").

BALMA, le 17 août 1967

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX